

# DIPLOME DE CONSEILLER FUNERAIRE

[www.irfabfc.fr](http://www.irfabfc.fr)



Formation  
éligible  
**CPF**



SERVICES AUX  
PERSONNES

## CONTEXTE - PRESENTATION

Suite à un décès, le Conseiller Funéraire est le premier contact de la famille. Il a pour mission d'accompagner et de conseiller la famille dans l'organisation des obsèques et dans les incontournables démarches administratives et pratiques. Il organise toutes les étapes des obsèques et l'intervention des autres professionnels du secteur.

Le Conseiller Funéraire a de bonnes aptitudes relationnelles, de l'empathie et un bon équilibre psychologique. Il doit posséder des compétences bureautiques, rédactionnelles et avoir la connaissance des différents rites religieux et de la réglementation funéraire.

## CONDITIONS D'ACCES / PREREQUIS

Casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire.

Etre titulaire du permis B.

Un entretien préalable avec le référent pédagogique permettra de valider les aptitudes et la motivation à intégrer la formation et les métiers du Funéraire.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir les compétences et attitudes de services nécessaires à l'exercice du métier. Obtenir le diplôme de Conseiller Funéraire.

## METHODES

Individualisation, méthodes centrées sur la démarche compétences, situations didactisées, mises en situation, auto-formation assistée.

## CONTENUS

Modules règlementaires suivants décrets n° 2012-608 du 30 avril 2012 :

Connaissances administratives générales - Hygiène, sécurité et ergonomie - Législation et réglementation funéraire - Psychologie et sociologie du deuil - Pratiques et rites funéraires - Produits, services et conseils à la vente et réglementation commerciale - Conception et animation d'une cérémonie - Encadrement d'une équipe.

### Modules complémentaires :

Certification Sauveteur Secouriste du Travail

Module bureautique

Intégration et accompagnement en entreprise

Mesure des progressions/validation

Module acquisition des techniques de recherche d'emploi, Alternance

## MODALITES DE VALIDATION

- Epreuve écrite (QCM)
- Un entretien avec le jury portant sur le parcours de formation et l'expérience professionnelle du candidat
- Evaluation de la formation pratique lors de l'alternance

## INFORMATIONS PRATIQUES

Consulter notre site internet : [www.irfabfc.fr](http://www.irfabfc.fr)

## TYPE DE VALIDATION

Diplôme spécifique délivré par un jury dont les membres sont désignés par la Préfecture (Ministère de l'Intérieur)

## PUBLIC

Salariés(es)

Personnes en reconversion professionnelle

Demandeurs d'emploi

## MODE DE FINANCEMENT

Pôle Emploi

CIF / PRO A / CPF transition

Période de professionnalisation

Contrat de professionnalisation

Entreprise

Financement individuel

CPF : code 162 900

## CONTACT

Sandrine ROLLIER

[srollier@irfabourgogne.fr](mailto:srollier@irfabourgogne.fr)

03 80 52 25 25

Les +  
IRFA

- Un label qualité reconnu, une équipe pédagogique et administrative à votre écoute, une démarche pédagogique proche des réalités professionnelles.
- Du matériel professionnel, des espaces dédiés aux stagiaires, équipements informatiques.

